

## Technicienne et technicien interprète (Intermédiaire linguistique)

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la [région métropolitaine](#). Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche d'une technicienne ou d'un technicien interprète afin de pourvoir un poste régulier à temps partiel (4 jours par semaine) dans un de ses établissements scolaires, plus précisément à l'école [Lucien-Pagé](#).

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la [carte des territoires](#)

### Être technicienne ou technicien interprète au CSSDM, c'est ....

- Être au cœur de la communauté montréalaise
- Travailler au sein d'une équipe dynamique et passionnée
- Participer à des rencontres favorisant le développement professionnel et le réseautage
- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables\* :
  - ✓ Fonds de pension public très intéressant
  - ✓ Journées de maladies et pour affaires personnelles au prorata du nombre de journées travaillées
  - ✓ Rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.

\*des conditions liées à la convention collective s'appliquent

### Description

La personne salariée de cette classe d'emploi agit comme intermédiaire linguistique lors des cours et autres activités reliées à la vie éducative des élèves sourds ou malentendants en adaptant de façon culturellement et linguistiquement appropriée sa communication et son interprétation aux besoins et à la réalité des élèves sourds.

### Plus particulièrement elle ou il :

- Assure d'être un modèle linguistique en langue des signes québécoise (LSQ) en supportant l'élève sourd, en particulier les sourds immigrants, en facilitant l'apprentissage de la LSQ et l'intégration de la culture sourde au sein de divers contextes scolaires et sociaux.

- Peut être appelé, dans le cas où l'élève, en plus de sa surdité, présente des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, des retards ou des troubles langagiers, des comorbidités (TSA, DI, surdicécité) à lui fournir une assistance appropriée en contribuant à établir les bases linguistiques et culturelles de la langue des signes québécoise (LSQ).
- Peut être appelé à évaluer les compétences langagières des nouveaux élèves sourds en collaboration avec l'orthophoniste.
- Utiliser différentes méthodes pour communiquer notamment en stratégie de substitution ou le paraphraser certains signes, en plus d'effectuer des répétitions et d'introduire des ajouts pertinents dans le message signé.
- Utiliser différents accessoires disponibles dans leur environnement afin de déployer des stratégies concrètes pour transmettre le message.
- Participer à différentes rencontres afin de convenir des signes à utiliser pour des notions qui n'ont pas encore été interprétées ou aux rencontres visant à élaborer un plan d'intervention afin de transmettre ses observations quant aux comportements, aux difficultés d'adaptation et aux difficultés d'apprentissage d'une ou d'un élève et applique les mesures retenues dans les limites de sa fonction.
- Accompagne les élèves nouvellement arrivés, lors de leurs premiers jours pour faciliter leur intégration au secteur sourd, lorsqu'il y a lieu.
- Initier des techniciennes et techniciens sourds moins expérimentés.
- Collabore avec le personnel enseignant concernant le contenu de certains cours au niveau du LSQ. Agit à titre de personne-ressource ou de formateur occasionnel auprès de certains membres du personnel enseignant, quant à l'interprétation ou à la transmission d'informations en LSQ.
- Accomplis, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

## Qualifications requises

Correspondre à l'un des profils suivants :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales techniques (DEC 3 ans) approprié aux fonctions + 2 ans d'expérience en interprétariat.
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC 2 ans) + d'une attestation d'études collégiales (AEC) en communication et études sourdes + 2 ans d'expérience en interprétariat.
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC 2 ans) + d'une majeure en interprétation français/Langue des signes québécois + 2 ans d'expérience en interprétariat.
- Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC) en communication et études sourdes + 2 années d'expérience en interprétariat (ces employés seront considérés comme non qualifiés et ne pourront obtenir de poste régulier).
- Toute autre combinaison de formation académique et d'expérience sera analysée.

*\* Pour les diplômes obtenus à l'étranger, l'évaluation comparative reconnue de vos études hors Québec attestant que vous avez un diplôme universitaire du Québec, de niveau baccalauréat, est impérativement requise.*

Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez-vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

**Exigence particulière:**

- LSQ niveau 5

**Atout :**

- Maîtrise de la CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) niveau C2

**Compétences recherchées :**

- Connaissance profonde la de la culture sourde et de la culture dominante (entendante) et de leurs enjeux éthiques/
- Capacité à utiliser différentes méthodes pour communiquer : stratégie de substitution/ paraphraser certains signes, utilisation de divers accessoires, clarification des aspects grammaticaux et conceptuels du message
- Capacité à représenter des concepts par dessin ou mimes
- Capacité à élaborer les textes en français à une forme plus visuelle/gestuelle pour rendre le message accessible.
- Travail en équipe.

**Rémunération**

Taux horaire variant entre 24,36 \$ et 33,95 \$/heure, selon votre scolarité et vos expériences de travail.

Vous devez faire parvenir vos attestations d'expérience qui sont pertinentes à la fonction au plus tard 30 jours suivant votre entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit fait rétroactivement. Celles-ci doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

## Autres informations

- [École spécialisée](#) pour desservir les sourds
  - Agir comme intermédiaire linguistique lors des cours et autres activités reliées à la vie éducative des élèves sourds ou malentendants en adaptant de façon culturellement et linguistiquement appropriée sa communication et son interprétation aux besoins et à la réalité de cette clientèle.
- Cliquez [ICI](#) pour postuler
- **Date limite pour postuler : 31 janvier 2024**

*Le CSSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.*

*Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.*

*Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).*